Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État et publié le : 29 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 6 D
Adoption du compte administratif 2019
Budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest6D-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 6 D

Adoption du compte administratif 2019
Budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »

Monsieur Daniel BÔNE, Président présente ce dossier.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Madame Clarisse DULUC, deuxième Vice-Présidente, préside la séance pour le vote du compte administratif 2019 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-12, L 1612-13, L 2121-14, L 2121-31 et D 2343-5 ;

Vu la réalisation du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » pour l'année 2019 ;

Considérant que les résultats du compte administratif du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	84 941,21 €	
Recettes	242 862,00 €	Déficit : 149 785,84 €
Report N-1	- 307 706,63 €	

Le document comptable du compte administratif 2019 a été joint à la synthèse.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour et 1 abstention (Jennifer TIXIER)

adopte le compte administratif 2019 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » de Cœur de France *(document budgétaire ci-joint).*

Le Président

Daniel BÔNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale - CDC Coeur de France (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE 01 CDC Coeur de France (2)

Numéro SIRET : 20003613500057

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint Amand Montrond

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 708 - Aire Accueil (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest6D-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A4 - Etat des provisions Sans Objet
A5 - Etalement des provisions Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées 18
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale — Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel — Sans Objet

C1.2 - Actions de formation des élus — Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier — Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement — Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés — Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe — Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe — Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes — Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés — Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes — Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures — 19

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CDC Coeur de France 708 - Aire Accueil	CA 2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	84 941,21	G	242 862,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	307 706,63 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	392 647,84	= G+H+I+J	242 862,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	392 647,84	= G+I+K	242 862,00
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	392 647,84	= G+H+I+J+K+L	242 862,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'Immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	74 200,00	35 861,74	37 503,35	0,00	834,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	4 994,87	0,00	0,00	5,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	6 581,25	0,00	0,00	418,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**86 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**1 258,79**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**90 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**5 258,79**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**90 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**5 258,79**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) **307 706,63**				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	200 000,00	242 838,00	0,00	0,00	-42 838,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		**200 000,00**	**242 838,00**	**0,00**	**0,00**	**-42 838,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	24,00	0,00	0,00	-24,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**200 000,00**	**242 862,00**	**0,00**	**0,00**	**-42 862,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**200 000,00**	**242 862,00**	**0,00**	**0,00**	**-42 862,00**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) **0,00**				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) **0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (1)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) **0,00**			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	73 365,09		73 365,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 994,87		4 994,87
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 581,25		6 581,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**84 941,21**	***0,00***	**84 941,21**
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			**307 706,63**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations (5)*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45…	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	242 838,00		242 838,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	24,00	*0,00*	24,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes de fonctionnement – Total	**242 862,00**	***0,00***	**242 862,00**
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	*0,00*
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**74 200,00**	**35 861,74**	**37 503,35**	**0,00**	**834,91**
60611	Eau et assainissement	25 000,00	9 978,92	10 152,40	0,00	4 868,68
60612	Energie - Electricité	25 000,00	12 938,21	12 261,98	0,00	-200,19
61521	Entretien terrains	0,00	6 656,63	14 150,92	0,00	-20 807,55
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	1 572,00	0,00	0,00	18 428,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 073,52	0,00	0,00	-1 073,52
6228	Divers	4 000,00	3 484,46	938,05	0,00	-422,51
63512	Taxes foncières	200,00	158,00	0,00	0,00	42,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**5 000,00**	**4 994,87**	**0,00**	**0,00**	**5,13**
64111	Rémunération principale titulaires	5 000,00	4 994,87	0,00	0,00	5,13
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**7 000,00**	**6 581,25**	**0,00**	**0,00**	**418,75**
6531	Indemnités	7 000,00	6 581,25	0,00	0,00	418,75
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**86 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**1 258,79**
66	**Charges financières (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**4 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 000,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (e)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**90 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**5 258,79**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (7)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**90 200,00**	**47 437,86**	**37 503,35**	**0,00**	**5 258,79**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		**307 706,63**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*

(5) Dont 675 et 676.

(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	200 000,00	242 838,00	0,00	0,00	-42 838,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	200 000,00	242 838,00	0,00	0,00	-42 838,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		200 000,00	242 838,00	0,00	0,00	-42 838,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	24,00	0,00	0,00	-24,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	24,00	0,00	0,00	-24,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		200 000,00	242 862,00	0,00	0,00	-42 862,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		200 000,00	242 862,00	0,00	0,00	-42 862,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées (6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042.*

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : .

BUDGET ANNEXE AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - 2019 - COMPTE ADMINISTRATIF - mis à jour le 16/4/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Articles ou Chap.	Recettes BP	Recettes CA	Dépenses BP	Dépenses CA
Charges d'exploitation	011			74 200,00 €	**73 365,09 €**
Charges de personnel	012			5 000,00 €	**4 994,87 €**
Autres charges de gestion courante	65			7 000,00 €	**6 581,25 €**
Charges financières	66				
Charges exceptionnelles	67			4 000,00 €	- €
Dotations aux amortissements	68 - 042				
Amortissement des subventions	77 - 042				
Ventes, prestations de services	70				
Autres produits de gestion courante	75				
Subvention d'équilibre du budget principal	74	200 000,00 €	**242 838,00 €**		
Produits exceptionnels	77	- €	**24,00 €**		
Résultat N-1	002			307 706,63 €	**307 706,63 €**
Sous total		200 000,00 €	**242 862,00 €**	397 906,63 €	**392 647,84 €**
Dépenses imprévues (limitées à 7,5 % des dépenses réelles de Fct	022				
Virement vers la section d'investissement	023				
Total		**200 000,00 €**	**242 862,00 €**	**397 906,63 €**	**392 647,84 €**

Résultat de la section de fonctionnement à reporter en 2020 - **149 785,84 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Articles ou Chap.	Recettes BP	Recettes CA	Dépenses BP	Dépenses CA
Dépenses de travaux - Études	20-21-23				
Sous total		- €	- €	- €	- €
Amortissement des immobilisations	28 -040	- €			
Dotations aux amortissements pour subventions	139 - 040			- €	
Dette	1641				
Sous total		- €	- €	- €	- €
Résultat N-1	001				
Affectation du résultat de fonctionnement N-1	1068				
Sous total		- €	- €	- €	- €
Sous solde					
Dépenses imprévues					
Virement de la section de fonctionnement	021	- €			
Total		- €		- €	

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 6 E
Adoption du compte administratif 2019
Budget annexe « tourisme »

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Ques6E-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 6 E

Adoption du compte administratif 2019
Budget annexe « tourisme »

Monsieur Daniel BÔNE, Président présente ce dossier.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Madame Clarisse DULUC, deuxième Vice-Présidente, préside la séance pour le vote du compte administratif 2019 du budget annexe « tourisme ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-12, L 1612-13, L 2121-14, L 2121-31 et D 2343-5 ;

Vu la réalisation du budget annexe « tourisme» pour l'année 2019 ;

Considérant que les résultats du compte administratif du budget annexe « tourisme » sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	206 768,18 €	
Recettes	208 200,54 €	Excédent : 1 432,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	6 527,82 €	
Restes à réaliser dépenses	3 470,49 €	
Report N-1	- 7 760,49 €	
Recettes	23 998,44 €	Excédent : 6 239,39 €

Le document comptable du compte administratif 2019 a été joint à la synthèse.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour et 1 abstention (Jennifer TIXIER)

adopte le compte administratif 2019 du budget annexe « tourisme » de Cœur de France *(document budgétaire ci-joint).*

Le Président

Daniel BÔNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale - CDC Coeur de France (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE 01 CDC Coeur de France (2)

Numéro SIRET : 20003613500065

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint Amand Montrond

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 709 - Tourisme (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Ques6E-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A4 - Etat des provisions Sans Objet
A5 - Etalement des provisions Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	
D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet
	19

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CDC Coeur de France 709 - Tourisme	CA 2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
65548
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	206 768,18	G	208 200,54
	Section d'investissement	B	6 527,82	H	23 998,44
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	0,00	I (si excédent)	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	7 760,49	J (si excédent)	0,00
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	221 056,49	= G+H+I+J	232 198,98
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 470,74	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 470,74	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	206 768,18	= G+I+K	208 200,54
	Section d'investissement	= B+D+F	17 759,05	= H+J+L	23 998,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	224 527,23	= G+H+I+J+K+L	232 198,98

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 470,74	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 412,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 058,74	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	58 640,00	51 056,96	120,00	0,00	7 463,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	156 110,00	137 720,60	0,00	0,00	18 389,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 700,00	16 700,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**231 450,00**	**205 477,56**	**120,00**	**0,00**	**25 852,44**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**231 450,00**	**205 477,56**	**120,00**	**0,00**	**25 852,44**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*17 449,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*1 220,00*	*1 170,62*			*49,38*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***18 669,00***	***1 170,62***			***17 498,38***
TOTAL		**250 119,00**	**206 648,18**	**120,00**	**0,00**	**43 350,82**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) **0,00**				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	18 400,00	31 236,49	0,00	0,00	-12 836,49
73	Impôts et taxes	0,00	407,81	0,00	0,00	-407,81
74	Dotations et participations	231 719,00	176 201,00	0,00	0,00	55 518,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		**250 119,00**	**207 845,30**	**0,00**	**0,00**	**42 273,70**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	355,24	0,00	0,00	-355,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**250 119,00**	**208 200,54**	**0,00**	**0,00**	**41 918,46**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**250 119,00**	**208 200,54**	**0,00**	**0,00**	**41 918,46**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) **0,00**				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 380,00	3 855,23	2 412,00	112,77
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 435,26	2 672,59	1 058,74	26 703,93
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**36 815,26**	**6 527,82**	**3 470,74**	**26 816,70**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**5 295,00**	**0,00**	**0,00**	**5 295,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**42 110,26**	**6 527,82**	**3 470,74**	**32 111,70**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**42 110,26**	**6 527,82**	**3 470,74**	**32 111,70**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) **7 760,49**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 521,00	11 785,92	0,00	2 735,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**14 521,00**	**11 785,92**	**0,00**	**2 735,08**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 001,00	657,15	0,00	343,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	10 384,75	10 384,75	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**11 385,75**	**11 041,90**	**0,00**	**343,85**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**	**5 295,00**	**0,00**	**0,00**	**5 295,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**31 201,75**	**22 827,82**	**0,00**	**8 373,93**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (1)*	*17 449,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*1 220,00*	*1 170,62*		*49,38*

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***18 669,00***	***1 170,62***		***17 498,38***
TOTAL		**49 870,75**	**23 998,44**	**0,00**	**25 872,31**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) **0,00**			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 176,96		51 176,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	137 720,60		137 720,60
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 700,00		16 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*1 170,62*	1 170,62
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**205 597,56**	***1 170,62***	**206 768,18**
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations (5)*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 855,23	*0,00*	3 855,23
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 672,59	*0,00*	2 672,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**6 527,82**	***0,00***	**6 527,82**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			**7 760,49**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	31 236,49		31 236,49
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	407,81		407,81
74	Dotations et participations	176 201,00		176 201,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	355,24	*0,00*	355,24
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes de fonctionnement – Total	**208 200,54**	***0,00***	**208 200,54**
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	657,15	0,00	657,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 384,75		10 384,75
13	Subventions d'investissement	11 785,92	0,00	11 785,92
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*1 170,62*	*1 170,62*
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	*0,00*
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**22 827,82**	**1 170,62**	**23 998,44**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**58 640,00**	**51 056,96**	**120,00**	**0,00**	**7 463,04**
60611	Eau et assainissement	300,00	140,31	0,00	0,00	159,69
60612	Energie - Electricité	1 200,00	1 069,83	0,00	0,00	130,17
60623	Alimentation	100,00	38,85	0,00	0,00	61,15
60632	Fournitures de petit équipement	600,00	12,00	0,00	0,00	588,00
6064	Fournitures administratives	300,00	244,04	0,00	0,00	55,96
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	4 893,00	120,00	0,00	987,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	2 317,20	0,00	0,00	182,80
6132	Locations immobilières	17 360,00	17 016,00	0,00	0,00	344,00
6135	Locations mobilières	1 100,00	820,32	0,00	0,00	279,68
61521	Entretien terrains	0,00	1 647,35	0,00	0,00	-1 647,35
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	209,92	0,00	0,00	-209,92
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	692,90	0,00	0,00	1 307,10
6161	Multirisques	230,00	65,00	0,00	0,00	165,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 800,00	60,00	0,00	0,00	1 740,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	490,00	0,00	0,00	0,00	490,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6237	Publications	0,00	3 392,80	0,00	0,00	-3 392,80
6238	Divers	2 300,00	592,61	0,00	0,00	1 707,39
6256	Missions	1 400,00	499,95	0,00	0,00	900,05
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 800,00	3 503,44	0,00	0,00	296,56
627	Services bancaires et assimilés	10,00	4,27	0,00	0,00	5,73
6281	Concours divers (cotisations)	550,00	550,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	200,00	180,72	0,00	0,00	19,28
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	12 491,41	0,00	0,00	-12 491,41
63512	Taxes foncières	400,00	529,00	0,00	0,00	-129,00
6358	Autres droits	0,00	86,04	0,00	0,00	-86,04
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**156 110,00**	**137 720,60**	**0,00**	**0,00**	**18 389,40**
6217	Personnel affecté par la commune membre	4 000,00	2 038,24	0,00	0,00	1 961,76
64111	Rémunération principale titulaires	152 110,00	135 682,36	0,00	0,00	16 427,64
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**16 700,00**	**16 700,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6531	Indemnités	12 100,00	10 566,00	0,00	0,00	1 534,00
6535	Formation	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
65548	Autres contributions	4 600,00	5 384,00	0,00	0,00	-784,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	720,00	0,00	0,00	-720,00
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**231 450,00**	**205 477,56**	**120,00**	**0,00**	**25 852,44**
66	**Charges financières (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (e)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**231 450,00**	**205 477,56**	**120,00**	**0,00**	**25 852,44**
023	***Virement à la section d'investissement***	***17 449,00***	***0,00***			***17 449,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)***	***1 220,00***	***1 170,62***			***49,38***
6811	*Dot. amort. et prov. Immos incorporelles*	*1 220,00*	*1 170,62*			*49,38*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***18 669,00***	***1 170,62***			***17 498,38***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (7)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*18 669,00*	*1 170,62*			*17 498,38*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		250 119,00	206 648,18	120,00	0,00	43 350,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*

(5) Dont 675 et 676.

(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	**Produits services, domaine et ventes div**	*18 400,00*	*31 236,49*	*0,00*	*0,00*	*-12 836,49*
70688	Autres prestations de services	*5 000,00*	*18 414,24*	*0,00*	*0,00*	*-13 414,24*
7078	Autres marchandises	*10 000,00*	*10 359,44*	*0,00*	*0,00*	*-359,44*
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	*3 400,00*	*2 462,81*	*0,00*	*0,00*	*937,19*
73	**Impôts et taxes**	0,00	407,81	0,00	0,00	-407,81
7362	Taxes de séjour	0,00	407,81	0,00	0,00	-407,81
74	**Dotations et participations**	231 719,00	176 201,00	0,00	0,00	55 518,00
744	FCTVA	980,00	0,00	0,00	0,00	980,00
74718	Autres participations Etat	11 700,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	219 039,00	176 201,00	0,00	0,00	42 838,00
75	**Autres produits de gestion courante**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	250 119,00	207 845,30	0,00	0,00	42 273,70
76	**Produits financiers (b)**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	**Produits exceptionnels (c)**	0,00	355,24	0,00	0,00	-355,24
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	355,24	0,00	0,00	-355,24
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	250 119,00	208 200,54	0,00	0,00	41 918,46
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)***	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (6)***	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	250 119,00	208 200,54	0,00	0,00	41 918,46
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 380,00	3 855,23	2 412,00	112,77
2031	Frais d'études	4 510,00	1 802,83	0,00	2 707,17
2051	Concessions, droits similaires	1 870,00	1 532,40	2 412,00	-2 074,40
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	520,00	0,00	-520,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	30 435,26	2 672,59	1 058,74	26 703,93
2182	Matériel de transport	2 623,59	2 672,59	0,00	-49,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 811,67	0,00	1 058,74	26 752,93
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	36 815,26	6 527,82	3 470,74	26 816,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45811801	ACCUEIL DES CYCLOTOURISTES (3)	5 295,00	0,00	0,00	5 295,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	5 295,00	0,00	0,00	5 295,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	42 110,26	6 527,82	3 470,74	32 111,70
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées (6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	42 110,26	6 527,82	3 470,74	32 111,70
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	7 760,49			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042.*

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	**Stocks**	0,00	0,00	0,00	0,00
13	**Subventions d'investissement**	14 521,00	11 785,92	0,00	2 735,08
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	10 915,00	11 785,92	0,00	-870,92
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	3 606,00	0,00	0,00	3 606,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	**Immobilisations incorporelles**(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	0,00	0,00	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	0,00	0,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 521,00	11 785,92	0,00	2 735,08
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	11 385,75	11 041,90	0,00	343,85
10222	FCTVA	1 001,00	657,15	0,00	343,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 384,75	10 384,75	0,00	0,00
138	**Autres subvent° invest. non transf.**	0,00	0,00	0,00	0,00
165	**Dépôts et cautionnements reçus**	0,00	0,00	0,00	0,00
18	**Compte de liaison : affectat° (BA,régie)**	0,00	0,00	0,00	0,00
26	**Participat° et créances rattachées**	0,00	0,00	0,00	0,00
27	**Autres immobilisations financières**	0,00	0,00	0,00	0,00
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	11 385,75	11 041,90	0,00	343,85
45821901	Panneaux d'affichage numérique (2)	5 295,00	0,00	0,00	5 295,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	5 295,00	0,00	0,00	5 295,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	31 201,75	22 827,82	0,00	8 373,93
021	***Virement de la sect° de fonctionnement***	***17 449,00***			
040	***Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)***	***1 220,00***	***1 170,62***		***49,38***
28051	*Concessions et droits similaires*	*558,00*	*1 119,00*		*-561,00*
281561	*Matériel roulant*	*610,00*	*0,00*		*610,00*
28182	*Matériel de transport*	*52,00*	*51,62*		*0,38*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	***18 669,00***	***1 170,62***		***17 498,38***
041	***Opérations patrimoniales (5)***	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***18 669,00***	***1 170,62***		***17 498,38***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	**49 870,75**	**23 998,44**	**0,00**	**25 872,31**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	**0,00**			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : .

CC CŒUR DE FRANCE

BUDGET ANNEXE TOURISME - 2019 - COMPTE ADMINISTRATIF - mis à jour le 16/4/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Articles ou Chap.	Recettes		Dépenses	
		BP	CA	BP	CA
Charges d'exploitation	011			58 640,00 €	**51 176,96 €**
Charges de personnel	012			156 110,00 €	**137 720,60 €**
Autres charges de gestion courante	65			16 700,00 €	**16 700,00 €**
dotations aux amortissements	68 - 042			1 220,00 €	**1 170,62 €**
amortissement des subventions	77 - 042				
Ventes, prestations de services	70	18 400,00 €	**31 236,49 €**		
Impôts et taxes	73	- €	**407,81 €**		
Subvention d'équilibre du budget principal		219 039,00 €	**176 201,00 €**		
FC-TVA (entretien du chemin de rando)	74	980,00 €			
Subvention guide touristique		11 700,00 €			
Produits exceptionnels	77	- €	**355,24 €**		
Résultat N-1	002			- €	
Sous total		**250 119,00 €**	**208 200,54 €**	**232 670,00 €**	**206 768,18 €**
Dépenses imprévues (limitées à 7,5 % des dépenses réelles de Fct	022				
Virement vers la section d'investissement	023			17 449,00 €	
Total		**250 119,00 €**	**208 200,54 €**	**250 119,00 €**	**206 768,18 €**

Résultat de la section de fonctionnement à reporter en 2020 **1 432,36 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Articles ou Chap.	Recettes		Dépenses	
		BP	CA	BP	CA
Licences- Modification site internet- Etude Saint Jacques de Compostelle à vélo- logiciel boutique	20-21-23			34 191,67 €	3 904,23 €
Subventions	13	14 521,00 €	**11 785,92 €**		
RAR 2018 (triporteur)	2182			2 623,59 €	2 623,59 €
Sous total		**14 521,00 €**	**11 785,92 €**	**36 815,26 €**	**6 527,82 €**
Amortissement des immobilisations	28 -040	1 220,00 €	**1 170,62 €**		
dotations aux amortissements pour subventions	139 - 040				
FC-TVA	10222	1 001,00 €	**657,15 €**		
Opération pour compte de tiers - modification du site internet pour partager le site avec la communauté de communes Berry Grand Sud	4581-4582	5 295,00 €		5 295,00 €	
Sous total		**22 037,00 €**	**13 613,69 €**	**42 110,26 €**	**6 527,82 €**
Résultat N-1	001			7 760,49 €	**7 760,49 €**
Affectation du résultat de fonctionnement N-1	1068	10 384,75 €	**10 384,75 €**		
Sous total		**32 421,75 €**	**23 998,44 €**	**49 870,75 €**	**14 288,31 €**
Sous solde					
Dépenses imprévues					
Virement de la section de fonctionnement	021	17 449,00 €		- €	
Total		**49 870,75 €**	**23 998,44 €**	**49 870,75 €**	**14 288,31 €**

Résultat de la section d'investissement à reporter en 2020 **9 710,13 €**

Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 7 A

Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Bessais-le-Fromental : extension éclairage public « Le Bourg »

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-171020Quest7A-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 7 A

Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Bessais-le-Fromental : extension éclairage public « Le Bourg »

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 1er juillet 2016 ;

Vu la demande de la commune de Bessais-le-Fromental sollicitant une participation financière de Cœur de France, sous la forme d'un fonds de concours, pour l'extension de l'éclairage public dans le Bourg pour la sécurisation de la double écluse, inscrite au budget 2020 ;

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Il est convenu que pour cette opération , Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la Commune de Bessais-le-Fromental de verser 50 % du montant hors taxes restant à la charge de Cœur de France, déduction faite des subventions obtenues.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour, 2 abstentions (Claude AUBAILLY, Jennifer TIXIER)

vote le fonds de concours avec la Commune de Bessais-le-Fromental pour l'extension de l'éclairage public et la sécurisation de la double écluse.

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 7 B

Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Drevant : travaux avenue Gérard Morel

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 33
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest7B-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 7 B

Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Drevant : travaux avenue Gérard Morel

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 1er juillet 2016 ;

Vu la délibération de la commune de Drevant sollicitant une participation financière de Cœur de France, sous la forme d'un fonds de concours, pour les travaux de voirie de l'avenue Gérard Morel, inscrite au budget 2020 ;

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Il est convenu que pour cette opération, Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la Commune de Drevant de verser 10 000 € à Cœur de France.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour, 2 abstentions (Claude AUBAILLY, Jennifer TIXIER)

vote le fonds de concours avec la Commune de Drevant pour les travaux de voirie avenue Gérard Morel

---

Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE FRANCE

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 7 C
Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Farges-Allichamps : installation de prises guirlandes

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest7C-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 7 C
Mise en place d'une procédure de fonds de concours :
Commune de Farges-Allichamps : installation de prises guirlandes

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 1er juillet 2016 ;

Vu la délibération du 21 novembre 2019 de la commune de Farges-Allichamps sollicitant une participation financière de Cœur de France, sous la forme d'un fonds de concours, pour l'installation de prises guirlandes sur l'éclairage public, inscrite au budget 2020 ;

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Pour cette opération, Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la Commune de Farges-Allichamps de verser 50 % du montant hors taxes restant à la charge de Cœur de France, déduction faite des subventions obtenues.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour, 2 abstentions (Claude AUBAILLY, Jennifer TIXIER)

vote le fonds de concours avec la Commune de Farges-Allichamps pour l'installation de prises guirlandes sur l'éclairage public.

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 7 D

Mise en place de procédure de fonds de concours : Commune de Saint-Amand-Montrond : reconstruction du pont de fer au-dessus de la Marmande et réfection de voirie

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest7D-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 7 D

Mise en place de procédure de fonds de concours : Commune de Saint-Amand-Montrond : reconstruction du pont de fer au-dessus de la Marmande et réfection de voirie

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 1er juillet 2016 ;

La commune de Saint-Amand-Montrond a sollicité une participation financière de Cœur de France, sous la forme d'un fonds de concours, pour la reconstruction du pont de fer au-dessus de la Marmande et pour la réfection de voiries rue Jean Moulin, rue des Grands Villages, rue de la Croix Duchet et avenue des Carmes à Saint-Amand-Montrond, pour le passage du Paris/Nice 2020, opérations inscrites au budget 2020 ;

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Il est convenu que pour cette opération, Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la Commune de Saint-Amand-Montrond de verser 50 % du montant hors taxes restant à la charge de Cœur de France, déduction faite des subventions obtenues.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 35 pour, 2 abstentions (Claude AUBAILLY, Jennifer TIXIER)

vote les fonds de concours avec la Commune de Saint-Amand-Montrond pour :

- **la reconstruction du pont de fer au-dessus de la Marmande,**
- **la réfection de voiries rue Jean Moulin, rue des Grands Villages, rue de la Croix Duchet et avenue des Carmes à Saint-Amand-Montrond, pour le passage du Paris/Nice 2020.**

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 8
Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest8-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 8

Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu Code général des collectivités territoriales et ses articles L.5217-10-1 à L.5217-10-15 et L.5217-12 à L.5217-12-5 ;

vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

vu l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

vu la délibération n° 15 du 20 décembre 2019 de Cœur de France adoptant l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que l'instruction comptable et budgétaire M57 offre une souplesse budgétaire en matière de virement de crédits entre chapitres ;

Considérant que le Conseil communautaire peut autoriser son Président à procéder à ces mouvements, hors dépenses relatives au personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant que le Président informera l'assemblée délibérante, de manière précise, des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, comme il le fait pour toutes les décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du CGCT.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 36 pour, 1 contre (Jennifer TIXIER)

- **autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, lorsque ce sera nécessaire, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section,**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 9 A
Choix du régime de provisions pour risques et charges

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest9A-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 9 A

Choix du régime de provisions pour risques et charges

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles L.5217-10-1 à L.5217-10-15, L.5217-12 à L.5217-12-5 et R. 2321-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

Vu l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la délibération n° 15 du 20 décembre 2019 de Cœur de France adoptant l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que suite au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2020, la collectivité doit délibérer sur le choix du régime des provisions ;

Considérant qu'une provision doit être obligatoirement constituée, par délibération de l'assemblée délibérante, dans les cas suivants :

- dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la collectivité,
- dès l'ouverture d'une procédure collective prévue au livre VI du Code de commerce, à l'encontre d'un établissement envers lequel la collectivité a des créances ou a constitué une garantie d'emprunt,
- lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public.

Considérant qu'en dehors des cas cités ci-dessus, la Communauté de communes peut décider de constituer des provisions dès l'apparition d'un risque avéré ;

Considérant que le montant de la provision correspond au montant estimé de la charge qui risque d'incomber à la collectivité ;

Considérant qu'un état des provisions constituées pour risques et charges sera annexé au budget primitif et au compte administratif. Il décrit le montant, le suivi et l'emploi de chaque provision

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **opte pour le régime de provisions semi-budgétaires de droit commun ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE FRANCE

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 9 B
Création d'une provision

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest9B-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 9 B

Création d'une provision

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles L.5217-10-1 à L.5217-10-15, L.5217-12 à L.5217-12-5 et R. 2321-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

Vu l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la délibération n° 15 du 20 décembre 2019 de Cœur de France adoptant l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'il est nécessaire de constituer la provision suivante :

Nature des provisions	Montant à inscrire sur l'exercice budgétaire 2020	Article comptable
Contentieux entreprise Rochette c/Cœur de France au sujet de travaux réalisés à Coust en 2015	50 000 €	6815

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **valide la constitution de la provision comme présentée ci-dessus ;**
- **décide d'inscrire les crédits correspondants à l'article 6815 « dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » sur le budget principal de Cœur de France ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 10
Modalités de gestion des amortissements en M57

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest10-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 10

Modalités de gestion des amortissements en M57

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles L 2321-2-27, L.5217-10-1 à L.5217-10-15, L.5217-12 à L.5217-12-5 et R. 2321-1 et R. 2321-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

Vu l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la délibération n° 15 du 20 décembre 2019 de Cœur de France adoptant l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du 21 juin 2013 de Cœur de France arrêtant les modalités d'amortissement ;

Considérant que suite au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2020, le Conseil communautaire doit, à nouveau délibérer sur les règles de gestion en matière d'amortissement ;

Cosidérant que les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées pour chaque bien ou catégories de biens , dans la limite des durées prévues par la réglementation en vigueur ci-dessous :

Biens	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles :	
Licences	1 an
Logiciels de gestion	2 ans
Logiciels métiers (finances, RH, …)	5 ans
Immobilisations corporelles :	
Véhicules légers	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique (notamment téléphones fixes, serveurs téléphoniques…)	5 ans
Téléphone portable	2 ans
Matériel informatique	2 ans
Matériels classiques (outils, matériels divers…)	6 ans
Installations et appareils de chauffage	15 ans
Installations de voirie	20 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans
Constructions sur sol d'autrui	Sur la durée du bail à construction
Bâtiments légers, abris	10 ans
Autres constructions	30 ans
Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Réseaux d'eaux d'usées	60 ans
Etudes non suivies de travaux	5 ans

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **adopte les durées d'amortissement telles que présentées ci-dessus pour les immobilisations acquises ;**

- **décide d'amortir les subventions d'investissement perçues au moment de l'acquisition au même rythme que le bien auquel elle est rattachée ;**

- **adopte la règle dérogatoire du calcul des amortissements sur le mode linéaire des immobilisations acquises ;**

- **maintien le principe de l'amortissement en « année pleine », ainsi les biens acquis durant l'année N commenceront à s'amortir l'année N+ 1 (sans prorata) ;**

- **fixe un seuil de biens de faible valeur à amortir sur 1 an à 1 000 € TTC ;**

- **décide de sortir de l'inventaire comptable, de l'état de l'actif et du bilan, les biens de faible valeur dès qu'ils ont été intégralement amortis.**

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 11
Autorisation de programme et crédits de paiement : mise à jour des opérations déjà ouvertes et inscription de nouvelles opérations

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	A partir du point 4
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest11-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 11

Autorisation de programme et crédits de paiement : mise à jour des opérations déjà ouvertes et inscription de nouvelles opérations

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu la délibération du 22 septembre 2017 pour la mise en place de la gestion d'opérations par autorisation de programmes ou autorisation d'engagements et crédit de paiement – AP/CP – AE/CP,

Il convient d'inscrire de nouvelles opérations, d'en clore deux et de mettre à jour les opérations déjà ouvertes suivantes :

- ✓ **Inscription de nouvelles opérations**
  - Charenton-du-Cher rue de la Chapelle : travaux de voirie
  - Saint-Amand-Montrond lieu-dit « le Breuil » : travaux Pont de Fer
- ✓ **Mise à jour des opérations déjà ouvertes**
  - Route de Lignières à Orval : travaux de voirie, enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public
  - PLUi-H
  - Maîtrise d'œuvre La Celle/Bruère-Allichamps : création d'un réseau de collecte des eaux usées
  - Rue Guillon à Saint-Amand-Montrond : maîtrise d'œuvre, travaux de voirie, enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public
  - Création d'une maison de santé pluridisciplinaire
  - Création d'un espace de formation rue Bouchacourt à Saint-Amand-Montrond
  - Création d'une nouvelle station d'épuration à Meillant
- ✓ **Clôture des opérations**
  - Drevant RD 97 : enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public
  - Les Vivons à Saint-Pierre-les-Étieux : enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise :

- **l'inscription en autorisation de programme ou autorisation d'engagement et crédit de paiement de nouvelles opérations ;**
- **la mise à jour des opérations en cours ;**
- **la clôture des opérations terminées**

conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Le Président

Daniel BÔNE

Autorisation de programmes, autorisation d'engagements et crédits de paiements - mis à jour le *08/07/2020*
article L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Modifications	TOTAL		section d'investissement												section de fonctionnement			
			total de l'AP	Pour mémoire dépenses antérieures	Crédits de paiement 2017		2018		2019		2020		2021		total de l'AE	2018	2019	2020
Orval route de Lignières travaux de voirie, enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public	2 125 596	Dépenses	*2 122 496*	*19 000*	20 100		616 060		1 135 336		332 000				*3 100*			3 100
	1 138 002	Recettes	*1 138 002*		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
						20 039	150 000	161 094	250 000	314 869	100 000	142 000						
PLUI-H	265 993	Dépenses	*265 993*	*32 545*	40 776		98 121		27 387		45 510		21 654					
	33 500	Recettes	*33 500*		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
					7 000		6 500		10 000		0		10 000					
Maitrise d'œuvre La Celle/Bruère-Allichamps Création d'un réseau de collecte des eaux usées	298 722	Dépenses	*298 722*	*21 952*	46 200		32 232		3 138		195 200							
Saint-Amand-Montrond rue Guillon maitrise d'œuvre, travaux de voirie, enfouissement des réseaux et restitution de l'éclairage public	1 142 994	Dépenses	*1 099 727*	*6 735*	1 080		112 376		791 536		188 000				*43 267*	24 886		18 381
	543 036	Recettes	*521 536*		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
						7 752		87 934		65 000		360 850			*21 500*			21 500
Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (montant HT)	462 413	Dépenses	*462 413*	*221 560*					60 853		80 000		100 000					
	300 000	Recettes	*300 000*		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
											60 000		240 000					

Modification (suite)	TOTAL		section d'investissement												section de fonctionnement			
			total de l'AP	Pour mémoire dépenses antérieures	Crédits de paiement 2017		2018		2019		2020		2021		total de l'AE	2018	2019	2020
Création d'un espace de formation rue Bouchacourt à Saint-Amand-Montrond (montants HT)	2 152 675	Dépenses	2 152 675	25 920					626 755		800 000		700 000					
	1 607 765	Recettes	1 607 765		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
									326 870		600 000		680 895					
Création d'une nouvelle station d'épuration à Meillant	1 285 000	Dépenses	1 285 000	1 188					42 625		744 712		496 475					
	864 400	Recettes	864 400		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
											432 200		432 200					
cumul dépenses			7 687 026,00 €	328 900,00 €	108 156,00 €	- €	858 789,00 €	- €	2 687 630,00 €	- €	2 385 422,20 €	- €	1 318 128,80 €	- €	46 367,00 €	24 886,00 €	- €	21 481,00 €
cumul recettes			4 465 203,00 €	- €	7 000,00 €	27 791,00 €	156 500,00 €	249 028,00 €	586 870,00 €	379 869,00 €	1 192 200,00 €	502 850,00 €	1 363 095,00 €	- €	21 500,00 €	- €	- €	21 500,00 €

Clôtures	TOTAL		section d'investissement												section de fonctionnement			
			total de l'AP	Pour mémoire dépenses antérieures	Crédits de paiement 2017		2018		2019		2020		2021		total de l'AE	2018	2019	2020
Drevant RD97 enfouissement des réseaux et restitution de l'eclairage public	508 055	Dépenses	357 359		0		102 300		255 059						150 696	150 696		
	253 994	Recettes	178 391		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
						50 862				127 529					75 603	75 603		
Saint-Pierre-Les-Étieux Les Vivons enfouissement des réseaux et restitution de l'eclairage public	143 136	Dépenses	116 560				59 055		57 505						26 576	13 307		13 269
	71 568	Recettes	71 568		Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
								15 100		56 468								
cumul dépenses			473 918,80 €	- €	- €	- €	161 355,44 €	- €	312 563,36 €	- €	- €	- €	- €	- €	177 271,75 €	164 003,16 €	- €	13 268,59 €
cumul recettes			249 958,90 €	- €	- €	50 861,60 €	- €	15 100,00 €	- €	183 997,30 €	- €	- €	- €	- €	75 603,04 €	75 603,04 €	- €	- €

Annexe à la délibération

Ouverture	TOTAL		section d'investissement												section de fonctionnement			
			total de l'AP	Pour mémoire dépenses antérieures	Crédits de paiement										total de l'AE			
					2020		2021		2022		2023		2024			2020	2021	2022
Charenton-du-Cher rue de la Chapelle - travaux de voirie	197 642	Dépenses	197 642	14 756	50 000		132 886								0			
	117 907	Recettes		Pour mémoire recettes	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
			117 907	4 166		7 720	75 141	30 880							0			
Saint-Amand-Montrond lieu dit "le Breuil" - travaux Pont de Fer	408 587	Dépenses	408 587	21 187	93 700		293 700								0			
	151 000	Recettes		Pour mémoire recettes antérieures	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours	Subventions	Fonds de concours		Fonds de concours	Fonds de concours	Fonds de concours
			151 000					151 000							0			
	cumul dépenses		606 229,00 €	35 943,00 €	143 700,00 €	- €	426 586,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	cumul recettes		268 907,00 €	4 166,00 €	- €	7 720,00 €	75 141,00 €	181 880,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 12
Taux des taxes locales directes 2020 : information

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest12-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 12

Taux des taxes locales directes 2020 : information

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de ; Covid- 19 ;

Considérant la date limite pour voter les taux de l'année 2020 a été reportée au 3 juillet 2020.

Considérant qu'à défaut de vote avant cette date, les taux 2019 sont reconduits pour 2020

Les taux 2020 pour Cœur de France sont maintenus à :

- taxe d'habitation 5,64
- taxe foncière propriétés bâties 5,47
- taxe foncière propriétés non bâties 9,70
- cotisation foncière des entreprises 5,47

Le Conseil communautaire en prend acte.

Le Président

Daniel BÔNE

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 29 JUIL. 2020 et publié le 30 JUIL. 2020 est exécutoire.

Question n° 13 A
Vote du budget primitif 2020
Budget principal

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi dix-sept juillet deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON jusqu'au point 11 puis pouvoir à Philippe AUZON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	A partir du point 4
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Absent
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 32
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline CHAMPION

Date de la convocation : 11 juillet 2020
Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest13A-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 17 juillet 2020

Question n° 13 A

Vote du budget primitif 2020
Budget principal

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de ; Covid- 19 ;

Vu les articles L 2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le vendredi 28 février 2020 ;

Le budget principal 2020 de la Communauté de communes Cœur de France est équilibré en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement à la somme de 8 365 446,82 €.

Section de fonctionnement	4 491 668,96 €
Section d'investissement	3 873 777,86 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Intitulés	n° de chapitre	Montants
Charges d'exploitation	011	300 000,00 €
Charges de personnel	012	700 000,00 €
Autres charges de gestion courante	65	1 460 996,25 €
Charges financières	66	368 500,00 €
Dotations aux amortissements	042	340 000,00 €
Dotations aux provisions	68	50 000,00 €
Atténuation de produits – FPIC	014	57 915,00 €
Virement à la section d'investissement	023	1 214 257,71 €
TOTAL		**4 491 668,96 €**

Recettes

Intitulés	n° de chapitre	Montants
Produits services	70	300 000,00 €
Impôts et taxes	73	2 891 227,00 €
Dotations et participations	74	245 236,00 €
Amortissement des subventions	042	30 000,00 €
Autres produits de gestion courante	75	98 510,00 €
Régularisation des intérêts restant dûs emprunt Montdor (versement Ville de SAM)	76	44 954,00 €
Report du résultat de fonctionnement n-1	002	881 741,96 €
TOTAL		**4 491 668,96 €**

Section d'investissement

Dépenses

Intitulés	n° de chapitre	Montants
Travaux et études	20 – 21 - 23	752 673,87 €
Mobilier, matériel de bureau, licences, matériel de transport		
Opération en AP/CP		1 589 210,00 €
Restes à réaliser 2019		246 143,99 €
Capital de la dette	1641	1 171 000,00 €
Versement au budget annexe assainissement	1687	5 300,00 €
Dotation aux amortissements des subventions	040	30 000,00 €
Opération d'ordre : régularisation titre n°110 de 2014 recette provenant du budget assainissement imputée au mauvais article	041	79 450,00 €
TOTAL		**3 873 777,86 €**

Recettes

Intitulés	n° de chapitre	Montants
Opération en AP/CP	13	1 194 388,73 €
Fonds de concours versés par les communes		117 924,00 €
Reste à réaliser 2019		231 688,00 €
FC-TVA	10	150 000,00 €
Opération pour compte de tiers	45	29 700,00 €
Amortissement des immobilisations	040	340 000,00 €
Opération d'ordre : régularisation titre n°110 de 2014 recette provenant du budget assainissement imputée au mauvais article	041	79 450,00 €
Report du résultat d'investissement 2019	001	376 369,42 €
Régularisation du capital restant dû emprunt Montdor (versement Ville de SAM)	16	140 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	021	1 214 257,71 €
TOTAL		**3 873 777,86 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix 36 pour, 1 abstention (Jennifer TIXIER)

vote le budget primitif 2020 du budget principal (*document comptable et tableau ci-joint).*

Le Président

Daniel BONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale : CDC Coeur de France (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003613500073

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint Amand Montrond

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : 700 - Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20200717-170720Quest13A-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 10
B2 - Présentation des AE votées 11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15
D1 - Balance générale - Dépenses 17
D2 - Balance générale - Recettes 19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 39
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 81
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 83
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 86
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 90

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 92
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 93
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 100
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 101
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 102

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 104
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 105
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 106
B3.1 - Etat des provisions constituées 107
B3.2 - Etalement des provisions 109
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 110
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis 111
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 112
B8.1 - Subventions versées Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail 113
B8.3 - Etat des contrats de PPP Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B9 - Etat du personnel 114
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 116
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 117

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 119
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux 120
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 121

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	18706

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	148

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	157.03
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	191.38
3	Dépenses d'équipement brut / population	124.70 Euros
4	Encours de dette / population (2)	639.09 Euros
5	DGF / population	7.16 Euros
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	24 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	115 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	65 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	334 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	18%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6542
65568
657382
65741
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 751 207,63	11 166 911,17	-2 157 592,16	A1	1 258 111,38
Investissement	4 991 459,30	7 525 420,88 (3)	-2 157 592,16	A2	376 369,42
Fonctionnement	2 759 748,33	3 641 490,29 (4)	0,00	A3	881 741,96

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	246 143,99	III + IV	231 688,00	B1 -14 455,99
Investissement	I	246 143,99	III	231 688,00	B2 -14 455,99
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 243 655,39
Investissement	A2 + B2	361 913,43
Fonctionnement	A3 + B3	881 741,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 246 143,99
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
00019712	Opération d'équipement n° 00019712	24 400,00
00019714	Opération d'équipement n° 00019714	18 279,36
0019710	Opération d'équipement n° 0019710	22 485,21
001980	Opération d'équipement n° 001980	10 800,00
019714	Opération d'équipement n° 019714	3 090,00
0526	Opération d'équipement n° 0526	9 763,20
1696	Opération d'équipement n° 1696	39 558,13
1971	Opération d'équipement n° 1971	23 349,60
19741	Opération d'équipement n° 19741	24 704,66
19751	Opération d'équipement n° 19751	1 488,25
19753	Opération d'équipement n° 19753	9 012,00
1977	Opération d'équipement n° 1977	8 594,78
999	Opération d'équipement n° 999	1 246,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	21 303,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	28 069,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 231 688,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 005,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	117 434,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	78 248,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 627 633,87	3 265 720,44
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	246 143,99	231 688,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 376 369,42
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 873 777,86	3 873 777,86

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 491 668,96	3 609 927,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 881 741,96
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 491 668,96	4 491 668,96
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 365 446,82	8 365 446,82

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2020-1	CHARENTON DU CHER RUE CHAPELLE		197 642,00
2019-01	CRÉATION D'UNE MSP		462 413,00
2017-2AP	ORVAL RTE DE LIGNIERES AP		2 122 496,00
2017-1	PLUIH		265 993,00
2020-2	ST AMAND LE BREUIL PONT DE FER		408 587,00
2017-3AP	ST AMAND RUE GUILLON AP		1 099 727,00
2019-02	TRAVAUX "LA PASSERELLE"		2 152 675,00
TOTAL			**6 709 533,00**
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			**6 709 533,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES	II B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
2017-2AE	ORVAL RTE DE LIGNIERES AE		3 100,00
2017-3AE	ST AMAND RUE GUILLON AE		43 267,00
2018-2AE	ST PIERRE L. ETIEUX LES VIVONS		26 576,00
TOTAL			**72 943,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**72 943,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	116 900,00	77 872,36	80 510,00	80 510,00	158 382,36
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 018 757,00	63 531,59	612 650,00	612 650,00	676 181,59
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	182 440,00	29 315,80	76 294,00	76 294,00	105 609,80
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 657 202,00	75 424,24	1 563 167,87	1 563 167,87	1 638 592,11
Total des dépenses d'équipement		**4 975 299,00**	**246 143,99**	**2 332 621,87**	**2 332 621,87**	**2 578 765,86**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	9 262,00	9 262,00	9 262,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 199 300,00	0,00	1 176 300,00	1 176 300,00	1 176 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**1 199 300,00**	**0,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**3 518 183,87**	**3 518 183,87**	**3 764 327,86**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*		*30 000,00*	*30 000,00*	*30 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*		*79 450,00*	*79 450,00*	*79 450,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***		***109 450,00***	***109 450,00***	***109 450,00***
TOTAL		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**3 627 633,87**	**3 627 633,87**	**3 873 777,86**
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**3 873 777,86**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 216 391,00	117 434,00	1 312 312,73	1 312 312,73	1 429 746,73
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 000 000,00	0,00	219 450,00	219 450,00	219 450,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	5 000,00	78 248,80	0,00	0,00	78 248,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	31 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**5 252 495,00**	**195 682,80**	**1 531 762,73**	**1 531 762,73**	**1 727 445,53**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	36 005,20	150 000,00	150 000,00	186 005,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 252 847,87	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 452 847,87**	**36 005,20**	**150 000,00**	**150 000,00**	**186 005,20**
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	29 700,00
Total des recettes réelles d'investissement		**7 705 342,87**	**231 688,00**	**1 711 462,73**	**1 711 462,73**	**1 943 150,73**
021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*1 023 223,00*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*112 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*	*340 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***1 135 223,00***		***1 554 257,71***	***1 554 257,71***	***1 554 257,71***
TOTAL		**8 840 565,87**	**231 688,00**	**3 265 720,44**	**3 265 720,44**	**3 497 408,44**
						+
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**376 369,42**
						=
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**3 873 777,86**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**1 524 257,71**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	326 034,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	584 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
014	Atténuations de produits	60 516,00	0,00	57 915,00	57 915,00	57 915,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 135 059,00	0,00	1 460 996,25	1 460 996,25	1 460 996,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**2 105 609,00**	**0,00**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**
66	Charges financières	485 000,00	0,00	368 500,00	368 500,00	368 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**2 590 609,00**	**0,00**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*1 023 223,00*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*112 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*	*340 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***1 135 223,00***		***1 554 257,71***	***1 554 257,71***	***1 554 257,71***
TOTAL		**3 725 832,00**	**0,00**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**
						+
					D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
						=
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 491 668,96**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	272 810,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	119 770,00	0,00	118 718,00	118 718,00	118 718,00
731	Fiscalité locale	2 759 963,00	0,00	2 772 509,00	2 772 509,00	2 772 509,00
74	Dotations et participations (3)	255 209,00	0,00	245 236,00	245 236,00	245 236,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	109 700,00	0,00	98 510,00	98 510,00	98 510,00
Total des recettes de gestion courante		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	44 954,00	44 954,00	44 954,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*0,00*		*30 000,00*	*30 000,00*	*30 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***30 000,00***	***30 000,00***	***30 000,00***
TOTAL		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**881 741,96**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 491 668,96**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**1 524 257,71**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	9 262,00	109 450,00	118 712,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 176 300,00	0,00	1 176 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 473 891,99		2 473 891,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	41 303,00	0,00	41 303,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	38 363,00	0,00	38 363,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	25 207,87	0,00	25 207,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		0,00	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**3 764 327,86**	***109 450,00***	**3 873 777,86**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	*0,00*

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 873 777,86

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	300 000,00		300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	700 000,00		700 000,00
014	Atténuations de produits	57 915,00		57 915,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 460 996,25	*0,00*	1 460 996,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	368 500,00	*0,00*	368 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	*340 000,00*	390 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*1 214 257,71*	1 214 257,71
	Dépenses de fonctionnement – Total	**2 937 411,25**	***1 554 257,71***	**4 491 668,96**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 491 668,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	186 005,20	0,00	186 005,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 429 746,73	0,00	1 429 746,73
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	219 450,00	0,00	219 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	78 248,80	0,00	78 248,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		340 000,00	340 000,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	29 700,00	0,00	29 700,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		1 214 257,71	1 214 257,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**1 943 150,73**	***1 554 257,71***	**3 497 408,44**

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**376 369,42**
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**3 873 777,86**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00		300 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	118 718,00		118 718,00
731	Fiscalité locale	2 772 509,00		2 772 509,00
74	Dotations et participations (8)	245 236,00		245 236,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	98 510,00	0,00	98 510,00
76	Produits financiers	44 954,00	0,00	44 954,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**3 579 927,00**	***30 000,00***	**3 609 927,00**

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**881 741,96**
	=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 491 668,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**0,00**	**3 627 633,87**	**3 627 633,87**	**1 604 210,00**	**2 023 423,87**	**3 873 777,86**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	21 303,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	41 303,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 590,00	28 069,00	0,00	10 294,00	10 294,00	0,00	10 294,00	38 363,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	25 207,87	25 207,87	0,00	25 207,87	25 207,87
	Total des opérations d'équipement (3)	4 929 471,00	196 771,99	0,00	2 277 120,00	2 277 120,00	1 604 210,00	672 910,00	2 473 891,99
Total des dépenses d'équipement		**4 975 299,00**	**246 143,99**	**0,00**	**2 332 621,87**	**2 332 621,87**	**1 604 210,00**	**728 411,87**	**2 578 765,86**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		9 262,00	9 262,00		9 262,00	9 262,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 199 300,00	0,00		1 176 300,00	1 176 300,00		1 176 300,00	1 176 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 199 300,00**	**0,00**	**0,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**	**0,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**0,00**	**3 518 183,87**	**3 518 183,87**	**1 604 210,00**	**1 913 973,87**	**3 764 327,86**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*			*30 000,00*	*30 000,00*		*30 000,00*	*30 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*			*79 450,00*	*79 450,00*		*79 450,00*	*79 450,00*
Total des dépenses d'ordre		**0,00**			**109 450,00**	**109 450,00**		**109 450,00**	**109 450,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	**0,00**
Total des dépenses d'investissement cumulées	**3 873 777,86**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		**6 587 718,00**	**231 688,00**	**3 265 720,44**	**3 265 720,44**	**3 497 408,44**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 216 391,00	117 434,00	1 312 312,73	1 312 312,73	1 429 746,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	219 450,00	219 450,00	219 450,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	78 248,80	0,00	0,00	78 248,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**5 252 495,00**	**195 682,80**	**1 531 762,73**	**1 531 762,73**	**1 727 445,53**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	36 005,20	150 000,00	150 000,00	186 005,20
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**200 000,00**	**36 005,20**	**150 000,00**	**150 000,00**	**186 005,20**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	29 700,00
Total des recettes réelles		**5 452 495,00**	**231 688,00**	**1 711 462,73**	**1 711 462,73**	**1 943 150,73**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*1 023 223,00*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*112 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*	*340 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***1 135 223,00***		***1 554 257,71***	***1 554 257,71***	***1 554 257,71***

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	**376 369,42**
Affectation au compte 1068 (8)	**0,00**
Total des recettes d'investissement cumulées	**3 873 777,86**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**0,00**	**3 627 633,87**	**3 627 633,87**	**1 604 210,00**	**2 023 423,87**	**3 873 777,86**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	21 303,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	41 303,00
2051	Concessions, droits similaires	7 000,00	19 303,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	39 303,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	8 000,00	2 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204114	Voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041413	Subv. Cne GFP : Projet infrastructure	3 238,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 590,00	28 069,00	0,00	10 294,00	10 294,00	0,00	10 294,00	38 363,00
2111	Terrains nus	0,00	27 946,00		0,00	0,00	0,00	0,00	27 946,00
21321	Immeubles de rapport	27 490,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	123,00		0,00	0,00	0,00	0,00	123,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		3 194,00	3 194,00	0,00	3 194,00	3 194,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	25 207,87	25 207,87	0,00	25 207,87	25 207,87
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		25 207,87	25 207,87	0,00	25 207,87	25 207,87
	Total des opérations d'équipement (4)	4 929 471,00	196 771,99	0,00	2 277 120,00	2 277 120,00	1 604 210,00	672 910,00	2 473 891,99
Total des dépenses d'équipement		**4 975 299,00**	**246 143,99**	**0,00**	**2 332 621,87**	**2 332 621,87**	**1 604 210,00**	**728 411,87**	**2 578 765,86**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		9 262,00	9 262,00		9 262,00	9 262,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		9 262,00	9 262,00		9 262,00	9 262,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 199 300,00	0,00		1 176 300,00	1 176 300,00		1 176 300,00	1 176 300,00
1641 168741	Emprunts en euros Dettes - Communes membres du GFP	1 194 000,00 5 300,00	0,00 0,00		1 171 000,00 5 300,00	1 171 000,00 5 300,00		1 171 000,00 5 300,00	1 171 000,00 5 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 199 300,00**	**0,00**	**0,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**	**0,00**	**1 185 562,00**	**1 185 562,00**
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	Capucins et St Roch - travaux	**300 000,00**	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**6 474 599,00**	**246 143,99**	**0,00**	**3 518 183,87**	**3 518 183,87**	**1 604 210,00**	**1 913 973,87**	**3 764 327,86**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6)*	*0,00*			*30 000,00*	*30 000,00*		*30 000,00*	*30 000,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*30 000,00*	*30 000,00*		*30 000,00*	*30 000,00*
13911 *139141*	*Subv. transf. Etat et établ. nationaux* *Subv. transf. Communes membres du GFP*	*0,00* *0,00*			*3 166,94* *26 833,06*	*3 166,94* *26 833,06*		*3 166,94* *26 833,06*	*3 166,94* *26 833,06*
	Charges transférées (7)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*			*79 450,00*	*79 450,00*		*79 450,00*	*79 450,00*
1328	*Autres subventions d'équip. non transf.*	*0,00*			*79 450,00*	*79 450,00*		*79 450,00*	*79 450,00*
Total des dépenses d'ordre		**0,00**			**109 450,00**	**109 450,00**		**109 450,00**	**109 450,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
00019712	ACTIONS DEV. ARTISANAT		0,00	24 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00019713	Chambre de Commerce et Industr		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00019714	Chambre d'agriculture		0,00	18 279,36	0,00	0,00	0,00	0,00
00019715	Pays Berry St Amandois étude é		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0001974	Berry Numérique - travaux fibr		0,00	0,00	489 000,00	489 000,00	0,00	489 000,00
0019710	Réparation éclairage public		0,00	22 485,21	15 530,00	15 530,00	0,00	15 530,00
001976	AP/CP - CDF-CRÉATION MAISON S		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001976	AP/CP - CDF-CRÉATION MAISON S	2019-01	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00
001978	AP/CP CDF-Plui-H	2017-1	0,00	0,00	60 510,00	60 510,00	60 510,00	0,00
001980	CDF- ÉLABORATION RÈGLT LOCAL P		0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019710	CDF-CRÉATIONS PASSAGES BATEAU		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
019711	Éclairage public - LED		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
019713	AP/CP - création espace de for		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019713	AP/CP - création espace de for	2019-02	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	0,00
019714	3 rue Raoul Rochette à SAM		0,00	3 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0291	Bessais Double écluse		0,00	0,00	1 760,00	1 760,00	0,00	1 760,00
0526	CHARENTON RUE LA CHAPELLE	2020-1	0,00	9 763,20	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
0699	Colombiers route des Mouillons		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0865	DREVANT-AV G. MOREL-TRAVAUX		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
0866	DREVANT - RTE DE MONTLUCON LAN		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0867	AP/CP DREVANT-RD97		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0917	Farges route des Coins - enf r		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1695	NOZIÈRES route des Cassons - E		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1696	Nozières rénovation éclairage		0,00	39 558,13	0,00	0,00	0,00	0,00
17210	AP/CP ORVAL-RTE LIGNIERES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17210	AP/CP ORVAL-RTE LIGNIERES	2017-2AP	0,00	0,00	332 000,00	332 000,00	332 000,00	0,00
1728	ORVAL- CRÉATION D'UNE ZAC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1971	ZAE des Carmes à SAM		0,00	23 349,60	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00
19725	AP/CP SAM-RUE GUILLON		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19725	AP/CP SAM-RUE GUILLON	2017-3AP	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00	0,00
19741	SAM- RENOVATION PONT DE FER LA	2020-2	0,00	24 704,66	93 700,00	93 700,00	93 700,00	0,00
19750	SAM Grands Villages		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19751	SAM Avenue J. Giraudoux et 1er		0,00	1 488,25	0,00	0,00	0,00	0,00
19753	SAM rue Bouchacourt		0,00	9 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19754	SAM rue Autel de la Patrie		0,00	0,00	2 760,00	2 760,00	0,00	2 760,00
1977	SAM-RUE MALLARD ET TOUR DE FRA		0,00	8 594,78	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2314	AP/CP ST PIERRE-LES VIVONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	AP/CP ST PIERRE-LES VIVONS	2018-2AP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2766	Vernais Fossés - versmt Fds Co		0,00	0,00	4 360,00	4 360,00	0,00	4 360,00
999	Balnéor - Travaux d'optimisati		0,00	1 246,80	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
TOTAL			**0,00**	**196 771,99**	**2 277 120,00**	**2 277 120,00**	**1 604 210,00**	**672 910,00**

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001976
LIBELLE : AP/CP - CDF- CRÉATION MAISON S
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2017-2AP

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001976
LIBELLE : AP/CP - CDF- CRÉATION MAISON S
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2019-01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	60 000,00	d 60 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001978
LIBELLE : AP/CP CDF-Plui-H
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2017-1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	60 510,00	b 60 510,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 510,00	60 510,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	60 510,00	60 510,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-60 510,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 019713
LIBELLE : AP/CP - création espace de for
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2019-02

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	600 000,00	d 600 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-200 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0526
LIBELLE : CHARENTON RUE LA CHAPELLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2020-1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 9 763,20	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	9 763,20	50 000,00	50 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	9 763,20	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	7 720,00	d 7 720,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	7 720,00	7 720,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	7 720,00	7 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-52 043,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17210
LIBELLE : AP/CP ORVAL-RTE LIGNIERES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2017-2AP

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	332 000,00	b 332 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	142 000,00	d 142 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-190 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19725
LIBELLE : AP/CP SAM-RUE GUILLON
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2017-3AP

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	188 000,00	b 188 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	225 838,73	d 225 838,73
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	225 838,73	225 838,73
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	225 838,73	225 838,73
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	37 838,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19741 LIBELLE : SAM- RENOVATION PONT DE FER LA AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2020-2

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 24 704,66	93 700,00	b 93 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	24 704,66	93 700,00	93 700,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	24 704,66	93 700,00	93 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-118 404,66

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2314
LIBELLE : AP/CP ST PIERRE-LES VIVONS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2018-2AP

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00019712
LIBELLE : ACTIONS DEV. ARTISANAT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 24 400,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	24 400,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	24 400,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 400,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00019713
LIBELLE : Chambre de Commerce et Industr
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00019714
LIBELLE : Chambre d'agriculture
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 18 279,36	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	18 279,36	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	18 279,36	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 279,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00019715
LIBELLE : Pays Berry St Amandois étude é
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0001974
LIBELLE : Berry Numérique - travaux fibr
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	489 000,00	b 489 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	489 000,00	489 000,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	0,00	489 000,00	489 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-489 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0019710
LIBELLE : Réparation éclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 22 485,21	15 530,00	b 15 530,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	22 485,21	15 530,00	15 530,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	22 485,21	15 530,00	15 530,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-38 015,21

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001976
LIBELLE : AP/CP - CDF- CRÉATION MAISON S
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001978
LIBELLE : AP/CP CDF-Plui-H
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 001980
LIBELLE : CDF- ÉLABORATION RÈGLT LOCAL P
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 10 800,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 800,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	10 800,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 800,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 019710
LIBELLE : CDF-CRÉATIONS PASSAGES BATEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 019711
LIBELLE : Éclairage public - LED
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	30 000,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 019713
LIBELLE : AP/CP - création espace de for
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 019714
LIBELLE : 3 rue Raoul Rochette à SAM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 3 090,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 090,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 090,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 090,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0291
LIBELLE : Bessais Double écluse
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 760,00	b 1 760,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	1 760,00	1 760,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	1 760,00	1 760,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	880,00	d 880,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	880,00	880,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	880,00	880,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-880,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0526
LIBELLE : CHARENTON RUE LA CHAPELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 78 175,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	78 175,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	75 141,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	3 034,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	78 175,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0699
LIBELLE : Colombiers route des Mouillons
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 6 554,00	3 550,00	d 3 550,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	6 554,00	3 550,00	3 550,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	6 554,00	3 550,00	3 550,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	10 104,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0865
LIBELLE : DREVANT-AV G. MOREL-TRAVAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 17 490,00	10 000,00	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	17 490,00	10 000,00	10 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	17 490,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-32 510,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0866
LIBELLE : DREVANT - RTE DE MONTLUCON LAN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0867
LIBELLE : AP/CP DREVANT-RD97
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0869
LIBELLE : Drevant chemin des Linaires
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	5 000,00	d 5 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0917
LIBELLE : Farges route des Coins - enf r
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0918
LIBELLE : Farges 4 prises guirlandes
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	265,00	d 265,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	265,00	265,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	265,00	265,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	265,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1695
LIBELLE : NOZIÈRES route des Cassons - E
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1696
LIBELLE : Nozières rénovation éclairage
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 39 558,13	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	39 558,13	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	39 558,13	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	19 800,00	d 19 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 758,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1711
LIBELLE : Orcenais "les Rois" ext fibre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	2 800,00	d 2 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	2 800,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17210
LIBELLE : AP/CP ORVAL-RTE LIGNIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	100 000,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1728
LIBELLE : ORVAL- CRÉATION D'UNE ZAC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1971
LIBELLE : ZAE des Carmes à SAM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 23 349,60	8 500,00	b 8 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	23 349,60	8 500,00	8 500,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	23 349,60	8 500,00	8 500,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-31 849,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19725
LIBELLE : AP/CP SAM-RUE GUILLON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19735
LIBELLE : SAM-RTE PETIT MARÇAIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19741
LIBELLE : SAM- RENOVATION PONT DE FER LA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 15 215,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	15 215,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	15 215,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	15 215,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19745
LIBELLE : SAM-QUARTIER DEBUSSY-RPLT CAND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19748
LIBELLE : SAM rue Pt Marcais "le Breuil"
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19750
LIBELLE : SAM Grands Villages
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19751
LIBELLE : SAM Avenue J. Giraudoux et 1er
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 488,25	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	1 488,25	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	1 488,25	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 488,25

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19753
LIBELLE : SAM rue Bouchacourt
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 9 012,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	9 012,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	9 012,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 012,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19754
LIBELLE : SAM rue Autel de la Patrie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 760,00	b 2 760,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	2 760,00	2 760,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	2 760,00	2 760,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 760,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1977
LIBELLE : SAM-RUE MALLARD ET TOUR DE FRA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 8 594,78	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	8 594,78	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	8 594,78	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 594,78

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2314
LIBELLE : AP/CP ST PIERRE-LES VIVONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2765
LIBELLE : Vernais - rénovation 46 lanter
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2766
LIBELLE : Vernais Fossés - versmt Fds Co
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	4 360,00	b 4 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	4 360,00	4 360,00
204114	Voirie	0,00	0,00	4 360,00	4 360,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 360,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 999
LIBELLE : Balnéor - Travaux d'optimisati
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 246,80	26 000,00	b 26 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 246,80	26 000,00	26 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	609,60	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	637,20	26 000,00	26 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-27 246,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		**6 587 718,00**	**231 688,00**	**3 265 720,44**	**3 265 720,44**	**3 497 408,44**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 216 391,00	117 434,00	1 312 312,73	1 312 312,73	1 429 746,73
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1312	Subv. transf. Régions	140 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
1313	Subv. transf. Départements	241 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	246 760,00	6 554,00	125 644,00	125 644,00	132 198,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	350 000,00	92 631,00	100 000,00	100 000,00	192 631,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	1 238 531,00	18 249,00	426 668,73	426 668,73	444 917,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 000 000,00	0,00	219 450,00	219 450,00	219 450,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	79 450,00	79 450,00	79 450,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	5 000,00	78 248,80	0,00	0,00	78 248,80
2111	Terrains nus	0,00	78 248,80	0,00	0,00	78 248,80
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	31 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	31 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**5 252 495,00**	**195 682,80**	**1 531 762,73**	**1 531 762,73**	**1 727 445,53**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	36 005,20	150 000,00	150 000,00	186 005,20
10222	FCTVA	200 000,00	36 005,20	150 000,00	150 000,00	186 005,20
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**200 000,00**	**36 005,20**	**150 000,00**	**150 000,00**	**186 005,20**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	29 700,00
Total des recettes réelles		**5 452 495,00**	**231 688,00**	**1 711 462,73**	**1 711 462,73**	**1 943 150,73**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*1 023 223,00*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*112 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*	*340 000,00*
28031	*Frais d'études*	*41 072,13*		*107 011,98*	*107 011,98*	*107 011,98*
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*5 951,41*	*5 951,41*	*5 951,41*
28041413	*Subv.Cne GFP : Projet infrastructure*	*3 273,97*		*5 475,71*	*5 475,71*	*5 475,71*

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	12 767,95		96 454,85	96 454,85	96 454,85
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	10 866,67		54 333,33	54 333,33	54 333,33
28051	Concessions et droits similaires	4 313,82		3 025,40	3 025,40	3 025,40
281318	Autres bâtiments publics	0,00		4 666,67	4 666,67	4 666,67
281321	Immeubles de rapport	19 033,60		32 173,93	32 173,93	32 173,93
281538	Autres réseaux	106,97		0,00	0,00	0,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	1 810,14		1 810,14	1 810,14	1 810,14
281728	Autres agencements (m. à dispo)	2 038,84		2 038,84	2 038,84	2 038,84
281738	Autres constructions (m. à dispo)	28,80		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 727,80		10 727,80	10 727,80	10 727,80
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 079,80		4 204,92	4 204,92	4 204,92
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 652,47		2 310,26	2 310,26	2 310,26
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		9 453,86	9 453,86	9 453,86
28188	Autres immo. corporelles	227,04		360,90	360,90	360,90
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		**1 135 223,00**		**1 554 257,71**	**1 554 257,71**	**1 554 257,71**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 725 832,00**	**0,00**	**0,00**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**	**0,00**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**
011	Charges à caractère général (3)	326 034,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	584 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
014	Atténuations de produits	60 516,00	0,00		57 915,00	57 915,00		57 915,00	57 915,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 135 059,00	0,00	0,00	1 460 996,25	1 460 996,25	0,00	1 460 996,25	1 460 996,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**2 105 609,00**	**0,00**	**0,00**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**	**0,00**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**
66	Charges financières	485 000,00	0,00		368 500,00	368 500,00		368 500,00	368 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**485 000,00**	**0,00**	**0,00**	**418 500,00**	**418 500,00**		**418 500,00**	**418 500,00**
Total des dépenses réelles		**2 590 609,00**	**0,00**	**0,00**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**	**0,00**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**
023	*Virement à la section d'investissement*	*1 023 223,00*			*1 214 257,71*	*1 214 257,71*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*112 000,00*			*340 000,00*	*340 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**1 135 223,00**			**1 554 257,71**	**1 554 257,71**		**1 554 257,71**	**1 554 257,71**

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**4 491 668,96**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**3 517 452,00**	**0,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	272 810,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	119 770,00	0,00	118 718,00	118 718,00	118 718,00
731	Fiscalité locale	2 759 963,00	0,00	2 772 509,00	2 772 509,00	2 772 509,00
74	Dotations et participations (2)	255 209,00	0,00	245 236,00	245 236,00	245 236,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	109 700,00	0,00	98 510,00	98 510,00	98 510,00
Total des recettes de gestion des services		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	44 954,00	44 954,00	44 954,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**44 954,00**	**44 954,00**	**44 954,00**
Total des recettes réelles		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*0,00*		*30 000,00*	*30 000,00*	*30 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**30 000,00**	**30 000,00**	**30 000,00**

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	**881 741,96**
Total des recettes de fonctionnement cumulées	**4 491 668,96**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 725 832,00**	**0,00**	**0,00**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**	**0,00**	**4 491 668,96**	**4 491 668,96**
011	Charges à caractère général (4)	326 034,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	39 230,00	0,00		17 041,25	17 041,25	0,00	17 041,25	17 041,25
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 300,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00		110,00	110,00	0,00	110,00	110,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		6 928,75	6 928,75	0,00	6 928,75	6 928,75
6132	Locations immobilières	8 200,00	0,00		11 080,00	11 080,00	0,00	11 080,00	11 080,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		860,00	860,00	0,00	860,00	860,00
61358	Autres	2 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	7 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
617	Etudes et recherches	27 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 032,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	14 560,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	72 870,00	0,00		13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 900,00	0,00		3 930,00	3 930,00	0,00	3 930,00	3 930,00
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	450,00	0,00		3 450,00	3 450,00	0,00	3 450,00	3 450,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	96,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	120 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6358	Autres droits	46,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	584 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	359,00	0,00		370,00	370,00		370,00	370,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 144,00	0,00		6 300,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 140,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	275 400,00	0,00		388 496,00	388 496,00		388 496,00	388 496,00
64112	SFT, indemnité de résidence	10 583,00	0,00		11 700,00	11 700,00		11 700,00	11 700,00
64118	Autres indemnités	56 112,00	0,00		62 700,00	62 700,00		62 700,00	62 700,00
64131	Rémunérations	25 913,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64138	Primes et autres indemnités	944,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46 134,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 510,00	0,00		84 000,00	84 000,00		84 000,00	84 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	778,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	983,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	13 500,00	0,00		5 834,00	5 834,00		5 834,00	5 834,00
014	Atténuations de produits	60 516,00	0,00		57 915,00	57 915,00		57 915,00	57 915,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 516,00	0,00		57 915,00	57 915,00		57 915,00	57 915,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 135 059,00	0,00	0,00	1 460 996,25	1 460 996,25	0,00	1 460 996,25	1 460 996,25
65311	Indemnités de fonction	123 842,00	0,00		113 900,00	113 900,00	0,00	113 900,00	113 900,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	6 952,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	33 776,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6542	Créances éteintes	4 706,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	216 714,00	0,00		195 732,00	195 732,00	0,00	195 732,00	195 732,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	0,00	0,00		428 021,25	428 021,25	0,00	428 021,25	428 021,25
6573643	Subv. fonct. fermier et concessionnaire	471 230,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	219 039,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		75 343,00	75 343,00	0,00	75 343,00	75 343,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	58 800,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	0,00	0,00		572 300,00	572 300,00	0,00	572 300,00	572 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**2 105 609,00**	**0,00**	**0,00**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**	**0,00**	**2 518 911,25**	**2 518 911,25**
66	Charges financières	485 000,00	0,00		368 500,00	368 500,00		368 500,00	368 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	404 000,00	0,00		372 978,49	372 978,49		372 978,49	372 978,49
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	81 000,00	0,00		-4 478,49	-4 478,49		-4 478,49	-4 478,49
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**485 000,00**	**0,00**	**0,00**	**418 500,00**	**418 500,00**		**418 500,00**	**418 500,00**
Total des dépenses réelles		**2 590 609,00**	**0,00**	**0,00**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**	**0,00**	**2 937 411,25**	**2 937 411,25**
023	*Virement à la section d'investissement*	*1 023 223,00*			*1 214 257,71*	*1 214 257,71*		*1 214 257,71*	*1 214 257,71*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*112 000,00*			*340 000,00*	*340 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*112 000,00*			*340 000,00*	*340 000,00*		*340 000,00*	*340 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		**1 135 223,00**			**1 554 257,71**	**1 554 257,71**		**1 554 257,71**	**1 554 257,71**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-174 652,05
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-170 173,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 478,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**	**3 609 927,00**
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	272 810,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	172 810,00	0,00	264 900,00	264 900,00	264 900,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100 000,00	0,00	35 100,00	35 100,00	35 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	119 770,00	0,00	118 718,00	118 718,00	118 718,00
73221	FNGIR	35 970,00	0,00	35 998,00	35 998,00	35 998,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	83 800,00	0,00	82 720,00	82 720,00	82 720,00
731	Fiscalité locale	2 759 963,00	0,00	2 772 509,00	2 772 509,00	2 772 509,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 660 300,00	0,00	2 677 443,00	2 677 443,00	2 677 443,00
73112	Cotisation sur la VAE	99 663,00	0,00	95 066,00	95 066,00	95 066,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	255 209,00	0,00	245 236,00	245 236,00	245 236,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	100 000,00	0,00	133 863,00	133 863,00	133 863,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	6 000,00	0,00	5 637,00	5 637,00	5 637,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	50 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	40 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 906,00	0,00	6 696,00	6 696,00	6 696,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	15 394,00	0,00	13 454,00	13 454,00	13 454,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	32 882,00	0,00	36 586,00	36 586,00	36 586,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	109 700,00	0,00	98 510,00	98 510,00	98 510,00
752	Revenus des immeubles	76 500,00	0,00	76 500,00	76 500,00	76 500,00
757	Subventions	18 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	15 000,00	0,00	22 010,00	22 010,00	22 010,00
Total des recettes de gestion des services		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**	**3 534 973,00**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	0,00	0,00	44 954,00	44 954,00	44 954,00
76231	Remb. intérêts emprunts communes du GFP	0,00	0,00	44 954,00	44 954,00	44 954,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**3 517 452,00**	**0,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**	**3 579 927,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*30 000,00*	*30 000,00*	*30 000,00*
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*0,00*		*30 000,00*	*30 000,00*	*30 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**30 000,00**	**30 000,00**	**30 000,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**19 005 966,85**									
1641 Emprunts en euros (total)					19 005 966,85									
00725 000200560 14	CREDIT MUTUEL	21/10/2008	21/10/2008	31/12/2008	174 000,00	F		4,950	0,000		T	P		A-1
00725 000200560 24	CREDIT MUTUEL	12/04/2007	12/04/2007	31/12/2007	180 000,00	F		4,260	0,000		A	P		A-1
0535743/0654508	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/01/2013	01/01/2013	25/03/2013	110 225,47	F		5,040	0,000		T	P		A-1
07009045	CREDIT AGRICOLE BOURGES	01/07/2016	01/07/2016	05/10/2016	1 480 000,00	F		1,310	0,000		T	P		A-1
15459 00725 00020056	CREDIT MUTUEL	08/03/2004	08/03/2004	31/12/2004	339 600,00	F		4,270	0,000		S	P		A-1
15459 00725 00020056	CREDIT MUTUEL	11/08/2005	11/08/2005	31/12/2005	184 000,00	F		3,450	0,000		A	P		A-1
15459 00725 00020056	CREDIT MUTUEL	09/06/2006	09/06/2006	31/12/2006	184 000,00	F		3,750	0,000		A	P		A-1
660700	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	19/01/2009	19/01/2009	25/10/2009	276 000,00	F		3,360	0,000		T	P		A-1
676242	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	19/01/2009	19/01/2009	31/12/2009	276 000,00	F		3,360	0,000		T	P		A-1
70038472201	CREDIT AGRICOLE BOURGES	15/07/2005	15/07/2005	31/12/2005	184 000,00	F		3,390	0,000		A	P		A-1
70039589307	CREDIT AGRICOLE BOURGES	12/10/2005	12/10/2005	31/12/2005	92 000,00	F		3,350	0,000		T	P		A-1
70040600819	CREDIT AGRICOLE BOURGES	27/12/2005	27/12/2005	31/12/2005	92 000,00	F		3,530	0,000		T	P		A-1
70041208785	CREDIT AGRICOLE BOURGES	27/01/2006	27/01/2006	07/05/2006	92 000,00	F		3,680	0,000		T	P		A-1
70048387839	CREDIT AGRICOLE BOURGES	10/04/2007	10/04/2007	31/12/2007	88 000,00	F		4,350	0,000		A	P		A-1
70065322963	CREDIT AGRICOLE BOURGES	01/01/2013	01/01/2013	10/02/2013	123 472,80	F		4,420	0,000		T	P		A-1
7101261	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	19/01/2009	19/01/2009	25/03/2009	135 000,00	F		4,100	0,000		T	P		A-1
7259438	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/01/2009	01/01/2009	25/03/2009	128 795,41	F		5,010	0,000		T	P		A-1
7413011	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/07/2014	01/07/2014	25/08/2014	140 000,00	F		4,440	0,000		T	P		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8391756	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	30/04/2013	30/04/2013	10/09/2013	2 000 000,00	F		3,800	0,000		T	P		A-1
8391770	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	30/04/2013	30/04/2013	10/09/2013	800 000,00	F		3,800	0,000		T	P		A-1
9159434/53395941/ND	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	04/01/2019	11/01/2019	11/04/2019	2 500 000,00	F		1,670	0,000		T	P		A-1
9159443/5395948	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	04/01/2019	11/01/2019	11/04/2019	500 000,00	F		0,750	0,000		T	P		A-1
Caisse épar. Balnéor	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	14/03/2019	30/01/2007	31/12/2018	3 291 666,53	F		1,102	0,000		T	C		A-1
MIN279906	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	11/07/2005	11/07/2005	31/12/2005	276 000,00	V		3,380	0,000		A	P		A-1
MIN279912	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	26/09/2005	26/09/2005	31/12/2006	276 000,00	F		3,380	0,000		A	P		A-1
MON279852	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	31/05/1999	31/05/1999	31/12/1999	39 331,85	F		4,900	0,000		A	P		A-1
MON279853	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	24/06/2003	24/06/2003	31/12/2003	200 000,00	F		4,320	0,000		S	P		A-1
MON279854	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	26/06/2003	26/06/2003	31/12/2003	100 000,00	F		4,400	0,000		T	P		A-1
MON279857	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	11/12/2006	11/12/2006	31/12/2007	135 000,00	F		4,100	0,000		A	P		A-1
MON279858	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	12/04/2007	12/04/2007	31/12/2007	135 000,00	F		4,270	0,000		A	P		A-1
MON279859	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	19/05/2008	19/05/2008	31/12/2008	261 000,00	F		4,730	0,000		A	P		A-1
MPH279289EUR	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	27/11/2001	27/11/2001	31/12/2001	1 524 429,20	F		4,800	0,000		T	P		A-1
MPH279751	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	373 246,68	V		3,960	0,000		A	P		A-1
MPH279901	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	23/07/2004	23/07/2004	31/12/2008	1 690 198,76	V		4,580	0,000		A	P		A-1
SFIL Balnéor	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	14/03/2019	19/07/2007	31/12/2018	625 000,15	F		4,980	0,000		T	P		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**19 005 966,85**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**11 954 854,59**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 954 854,59					**1 170 462,18**	**320 806,65**	**0,00**	**40 598,95**
00725 000200560 14		0,00	A-1	97 202,76	8,00	F		0,000	1 170 462,18	320 806,65	0,00	40 598,95
00725 000200560 24		0,00	A-1	45 522,84	2,00	F		0,000	9 111,15	4 644,13	0,00	0,00
0535743/0654508		0,00	A-1	16 310,57	0,00	F		0,000	14 545,83	1 939,27	0,00	885,77
07009045		0,00	A-1	1 265 048,38	16,00	F		0,000	16 310,55	516,93	0,00	0,00
15459 00725 00020056		0,00	A-1	15 123,04	0,00	F		0,000	67 998,24	16 239,00	0,00	3 707,28
15459 00725 00020056		0,00	A-1	15 388,12	0,00	F		0,000	15 123,04	322,88	0,00	0,00
15459 00725 00020056		0,00	A-1	30 780,41	1,00	F		0,000	15 388,12	530,89	0,00	0,00
660700		0,00	A-1	17 332,65	0,00	F		0,000	15 106,90	1 154,27	0,00	442,76
676242		0,00	A-1	23 014,13	0,00	F		0,000	17 332,65	291,75	0,00	0,00
70038472201		0,00	A-1	15 331,35	0,00	F		0,000	23 014,13	485,07	0,00	0,00
70039589307		0,00	A-1	7 666,78	0,00	F		0,000	15 331,35	519,73	0,00	0,00
70040600819		0,00	A-1	7 754,32	0,00	F		0,000	7 666,78	161,16	0,00	0,00
70041208785		0,00	A-1	9 740,22	1,00	F		0,000	7 754,32	171,86	0,00	0,00
70048387839		0,00	A-1	22 356,58	2,00	F		0,000	7 756,34	252,22	0,00	10,71
70065322963		0,00	A-1	81 714,89	9,00	F		0,000	7 137,23	972,51	0,00	480,66
7101261		0,00	A-1	60 122,84	6,00	F		0,000	7 084,76	3 495,44	0,00	457,14
7259438		0,00	A-1	35 601,16	2,00	F		0,000	7 574,38	2 349,58	0,00	35,91
7413011		0,00	A-1	85 000,00	8,00	F		0,000	11 281,46	1 573,86	0,00	20,31
8391756		0,00	A-1	1 269 989,03	8,00	F		0,000	10 000,00	3 667,32	0,00	333,00
8391770		0,00	A-1	507 995,71	8,00	F		0,000	129 105,19	46 434,33	0,00	2 528,96
9159434/53395941/ND		0,00	A-1	2 406 250,00	19,00	F		0,000	51 642,07	18 573,73	0,00	1 011,58
9159443/5395948		0,00	A-1	476 312,13	14,00	F		0,000	125 000,00	40 058,26	0,00	8 571,80
Caisse épar. Balnéor		0,00	A-1	3 166 666,52	18,00	F		0,000	31 791,61	3 483,07	0,00	733,82
MIN279906		0,00	A-1	112 411,05	5,00	V		0,000	166 666,66	87 023,48	0,00	3 235,60
MIN279912		0,00	A-1	128 150,49	6,00	F		0,000	16 526,41	0,00	0,00	74,47
									15 739,44	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N								Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
MON279852		0,00	A-1	11 729,98	5,00	F		0,000	2 127,08	574,77	0,00	235,91
MON279853		0,00	A-1	54 694,20	3,00	F		0,000	12 809,78	2 225,92	0,00	747,36
MON279854		0,00	A-1	29 098,91	4,00	F		0,000	6 368,08	1 176,24	0,00	247,32
MON279857		0,00	A-1	67 195,67	7,00	F		0,000	7 266,69	2 793,29	0,00	2 491,21
MON279858		0,00	A-1	67 731,50	7,00	F		0,000	7 280,33	2 940,34	0,00	1 964,63
MON279859		0,00	A-1	88 096,19	3,00	F		0,000	20 521,57	4 166,95	0,00	1 602,52
MPH279289EUR		0,00	A-1	265 270,73	2,00	F		0,000	113 884,04	10 884,80	0,00	1 836,83
MPH279751		0,00	A-1	177 050,04	4,00	V		0,000	32 688,24	0,00	0,00	18,79
MPH279901		0,00	A-1	675 201,24	4,00	V		0,000	122 194,44	31 439,62	0,00	4 221,28
SFIL Balnéor		0,00	A-1	600 000,16	17,00	F		0,000	33 333,32	29 743,98	0,00	4 703,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**11 954 854,59**					**1 170 462,18**	**320 806,65**	**0,00**	**40 598,95**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 954 854,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	études non suivies de travaux	5	21/06/2013
L	autres agencements et aménagements de terrains	30	21/06/2013
L	réseaux d'eaux usées	60	21/06/2013
L	agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques, électromécaniques, téléphoniques,	30	21/06/2013
L	bâtiment	30	21/06/2013
L	matériel informatique	4	21/06/2013
L	mobilier	10	21/06/2013
L	matériel de transport	8	21/06/2013
L	logiciel	2	21/06/2013

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Contentieu	Contentieu Rochette - tranchée de Coust	50 000,00	0	0,00	50 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10 — **Intitulé de l'opération : Capucins et St Roch - travaux** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**29 700,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
458110 (5)	29 700,00	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**29 700,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**29 700,00**	**29 700,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**29 700,00**	**29 700,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS

IV

B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**0,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**0,00**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	114 541,18	419 984,42
Atelier Montdor 155 rue St Éloi à Saint-Amand-Montrond	2015	Établissement Cambour	15	76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	114 541,18	419 984,42
Total				76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	76 360,81	114 541,18	419 984,42

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**0,80**	**0,00**	**0,80**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**8,80**	**0,00**	**8,80**	**7,80**	**1,00**	**8,80**
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**2,00**	**0,00**	**2,00**	**2,00**	**0,00**	**2,00**
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**11,80**	**0,00**	**11,80**	**10,80**	**1,00**	**11,80**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**292,88**		
Rédacteur	B	ADM	343	292,88	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**8 167,84**		
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	368	1 833,44	A	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	403	991,06	A	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Attaché	A	ADM	423	3 529,19	A	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Rédacteur principal de 2ème classe	B	ADM	436	1 814,15	A	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
TOTAL GENERAL				**8 460,72**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**1 206 300,00**	I	**1 206 300,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**1 176 300,00**		**1 176 300,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	1 171 000,00		1 171 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	5 300,00		5 300,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**30 000,00**		**30 000,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*30 000,00*		*30 000,00*

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**1 206 300,00**	**246 143,99**	**0,00**	**1 452 443,99**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**1 704 257,71**	III	**1 704 257,71**
Ressources propres externes de l'année (a)		**150 000,00**		**150 000,00**
10221	TLE	0,00		0,00
10222	FCTVA	150 000,00		150 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**1 554 257,71**		**1 554 257,71**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*107 011,98*		*107 011,98*
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	*5 951,41*		*5 951,41*
28041413	*Subv.Cne GFP : Projet infrastructure*	*5 475,71*		*5 475,71*
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	*96 454,85*		*96 454,85*
28041583	*Autres grpts-Proj infrastruct Int nation*	*54 333,33*		*54 333,33*
28051	*Concessions et droits similaires*	*3 025,40*		*3 025,40*
281318	*Autres bâtiments publics*	*4 666,67*		*4 666,67*
281321	*Immeubles de rapport*	*32 173,93*		*32 173,93*
281538	*Autres réseaux*	*0,00*		*0,00*
281721	*Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)*	*1 810,14*		*1 810,14*
281728	*Autres agencements (m. à dispo)*	*2 038,84*		*2 038,84*
281738	*Autres constructions (m. à dispo)*	*0,00*		*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*10 727,80*		*10 727,80*
281821	*Matériel de transport ferroviaire*	*0,00*		*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*4 204,92*		*4 204,92*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*0,00*		*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*2 310,26*		*2 310,26*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*0,00*		*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*9 453,86*		*9 453,86*
28188	*Autres immo. corporelles*	*360,90*		*360,90*
29...	*Dépréciations des immobilisations*			
31...	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33...	*En-cours de production de biens (5)*			
35...	*Stocks de produits (5)*			
39...	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49...	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59...	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*1 214 257,71*		*1 214 257,71*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 704 257,71	231 688,00	376 369,42	0,00	2 312 315,13

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 452 443,99
Ressources propres disponibles	IV	2 312 315,13
Solde	V = IV – II (8)	859 871,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Bail commercial MONTDOR		24/04/2014	Location
	Achetezà		23/02/2018	prestation de services
	Création d'une maison de santé plurisdisciplinaire		08/12/2017	Création d'une maison de santé plurisdisciplinaire
	Espace de formation		15/02/2019	Création d'un espace de formation

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D4

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A *bis* du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
Taxe d'habitation		20 286 000,00	0,00	5,64	0,00	1 144 130,00	0,00
TFPB		19 817 000,00	0,00	5,47	0,00	1 083 990,00	0,00
TFPNB		1 172 000,00	0,00	9,70	0,00	113 684,00	0,00
CFE		6 136 000,00	0,00	5,47	0,00	335 639,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

CC CŒUR DE FRANCE

BUDGET PRINCIPAL 2020 - BUDGET PRIMITIF - *mis à jour le 08/7/20*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Articles ou Chap.	Recettes BP	Dépenses BP
Charges d'exploitation		011		300 000,00 €
Charges de personnel		012		700 000,00 €
Autres charges de gestion courante		65		1 460 996,25 €
dont adhésion aux organismes extérieurs	*219 754,00 €*	65568 - 6561 - 65742 - 65748		
dont subvnetion Balnéor	*553 600,00 €*	65888		
dont subvention pour La Paserelle	*20 000,00 €*	657382		
dont subventions aux entreprises	*60 000,00 €*	65742		
dont indemintés et charges des élus	*140 000,00 €*	6531-6533-6534		
dont remboursement de la subvention TEPCV pour animation	*18 700,00 €*	6588		
dont subventions équilibre du budget annexe Tourisme	*126 274,25 €*	6573641		
dont subventions équilibre du budget annexe AAGV	*289 000,00 €*			
Charges financières (interêts de la dette)		66		368 500,00 €
dotations aux amortissements		68 - 042		340 000,00 €
amortissement des subventions		777 - 042	30 000,00 €	
dotations aux provisions pour risques et charges		6865		50 000,00 €
Atténuation de produits - FPIC		014		57 915,00 €
Atténuation de charges - remboursement sur rémunérations		013	- €	
Produits des services		70	300 000,00 €	
dont versements des budgets annexes	264 900,00 €	70841		
Impôts et taxes		73	2 891 227,00 €	
Dotations et participations		74	245 236,00 €	
Autres produits de gestion courante		75	98 510,00 €	
dont loyer Montdor	*76 500,00 €*			
dont redevance Balnéor	*22 010,00 €*			
Intérêts restants dûs emprunt Montdor (régularisation)		76	44 954,00 €	
Produits specifiques		77	- €	
Sous total			**3 609 927,00 €**	**3 277 411,25 €**
Report du résultat de fonctionnement		002	881 741,96 €	
Virement vers la section d'investissement		023		1 214 257,71 €
Total			**4 491 668,96 €**	**4 491 668,96 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Articles ou Chap.	Recettes BP	Dépenses BP
Dépenses de travaux - Études			752 673,87 €
Batiment, mobilier, matériel de bureau, licence ,...	20-21-23		
Crédits de paiement des opérations en AP/CP		1 194 388,73 €	1 589 210,00 €
Subventions pour les nouvelles opérations	13	- €	
Fonds de concours versés par les communes		117 924,00 €	
Opérations pour compte de Tiers	45	29 700,00 €	
capital restant dû emprunt Montdor (régularisation)	164	140 000,00 €	
Pour information : RAR 2019		**231 688,00 €**	**246 143,99 €**
Sous total		**1 713 700,73 €**	**2 588 027,86 €**
Amortissements des immobilisations	28 - 040	340 000,00 €	
Dotation aux amortissement des subventions	13 - 040		30 000,00 €
Emprunt (capital de la dette)	1641		1 171 000,00 €
Versement au budget annexe assainissement	168741		5 300,00 €
FC-TVA	10222	150 000,00 €	
Régularisation titre n°110 de 2014 (opération d'ordre) Recette provenant du budget annexe assainissement imputée au mauvais article (mail trésorerie du 6/8/19)	168741 - 041 1328 - 041	79 450,00 €	79 450,00 €
Sous total		**569 450,00 €**	**1 285 750,00 €**
Excédent d'investissement reporté	001	376 369,42 €	
Virement de la section de fonctionnement	021	1 214 257,71 €	
Total		**3 873 777,86 €**	**3 873 777,86 €**

pour le détail voir document annexe

- €

CC CŒUR DE FRANCE

Prévisions de dépenses BP 2020 section d'investissement du budget principal - 8/7/20

RAR 2019

article ou n° d'opération		Montant
00019714	Chambre d'agriculture - étude	18 279,36
	Chambre des métiers - avenant n°2 2018/2019	24 400,00
001980	CdF - élaboration du RLPi	10 800,00
019714	3 rue Raoul Rochette - étude	3 090,00
1971	SAM ZAC des Carmes - travaux pour voirie provisoire	23 349,60
19753	SAM rue Bouchacourt - travaux de voirie	9 012,00
0526	CHARENTON-DU-CHER rue de la Chapelle - maitrise d'œuvre pour travaux de voirie	9 763,20
1696	NOZIERES rénovation éclairage public	39 558,13
19741	SAM Le Breuil - Rénovation du pont de fer (maitrise d'œuvre et études)	24 704,66
19751	SAM- avenue Jean Giraudoux et 1er RI - diagnostic des candélabres	1 488,25
1977	SAM - rue Mallard et Tour de France (solde)	8 594,78
2041582	SDE18 - réparation éclairage public 2019	22 485,21
2051	Création d'un nouveau site internet	1 600,00
	Licence et mise en place du progiciel AFI	17 703,00
2088	Réalisation de 10 vidéos pour la promotion du territoire	2 000,00
21738	Balnéor - travaux d'optimisation	1 246,80
2111	SAM ZAC des Carmes - acquisition de parcelles	27 946,00
2183	Matériel informatique	123,00
	Total des RAR 2019	**246 143,99**

AP/CP ouverts

article ou n° d'opération		Montant 2020	Montant 2021
17210	AP/CP - ORVAL-Route de Lignières -voirie + éclairage public (+ 3100 € en section de fonctionnement)	332 000,00	0,00
001978	AP/CP PLUiH	45 510,00	21 654,00
19725	AP/CP - SAM rue Guillon (+ 18 381 € en section de fonctionnement)	188 000,00	0,00
001976	AP/CP - CDC - Maison de santé plurisdisciplinaire	80 000,00	100 000,00
019713	AP/CP Création d'un espace de formation	800 000,00	700 000,00
0526	AP/CP CHARENTON-DU-CHER rue de la Chapelle - travaux de voirie	50 000,00	132 886,00
19741	AP/CP SAM Le Breuil - Rénovation du pont de Fer (travaux) (hors RAR de 24 704,66 €)	93 700,00	293 700,00
	Total AP/CP ouverts	**1 589 210,00**	**1 248 240,00**

Dépenses hors RAR à prévoir au BP 2020

article ou n° d'opération		Montant	Montant 2021
0001974 - 2041583	CDC - Berry Numérique (3ème versement sur 4)	489 000,00	348 700,00
0019710 - 2041582	CDC - Réparation éclairage public 2020	15 000,00	
0865 - 2317	CDC - ZAE rue Gérard Morel à Drevant- travaux de vorie - notifié en Avril 2020	60 000,00	
1971 - 2317	CDC - ZAC des Carmes à SAM - étude complémentaire "Loi sur l'eau" - notifié en Avril 2020	8 500,00	
2766 - 204114	VERNAIS - réhabilitation de fossés - versement d'un fonds de concours - payé en Avril 2020	4 360,00	
19754 - 2317	SAM rue Autel de la Patrie - levés topographique - payé en Juin 2020	2 760,00	
0019710 - 2041582	FARGES-ALLICHAMPS pose de 4 prises guirlandes - devis accepté en 12/2019 - travaux réalisés	530,00	
0291 -2041582	BESSAIS-LE-FROMENTAL - sécurisation de la double écluse - éclairage public - devis accepté en Avril 2020 et Juillet 2020	1 760,00	
019710 - 2317	Création de passages bateaux	5 000,00	
019711 - 2041582	Eclairage public - passage en LED - pas notifié mais prioritaire	60 000,00	60 000,00
001978 - 2031	Etude évaluation de l'habitat pour SAM et Orval - notifié en Mars 2020	15 000,00	
2051	Concession et droit similaire, brevets, Logiciels (Dotelec) notifié en juin 2020	20 000,00	
21838 - 2185	mobilier et matériel de bureau (sièges, téléphones portables, disque de sauvegarde) - Payés en Juin 2020	10 294,00	
999 - 21758	Balnéor - enveloppe pour travaux d'optimisation	26 000,00	
1321	TEPCV - remboursement du trop perçu de 2016 pour chemin de randonné	9 262,00	
	Voirie - dépenses à affecter	25 207,87	
	Total	**752 673,87**	

Total des dépenses d'opérations d'équipement 2020 y compris RAR 2019 **2 588 027,86**

CC CŒUR DE FRANCE

Prévisions de recettes BP 2020 section d'investissement du budget principal - 8/7/20

RAR 2019

article ou n° d'opération		Montant
0526	CHARENTON - rue de la Chapelle - DETR (ouverture AP/CP en 2020 - recette à basculer en 2021)	75 141,00
0865	DREVANT ZAE - avenue Gérard Morel - DETR	17 490,00
0699	COLOMBIERS route des Mouillons - enfouissement des réseaux - Fonds de concours	6 554,00
0526	CHARENTON - rue de la Chapelle - Fonds de concours pour maitrise d'œuvre	3 034,00
19741	SAM Le Breuil - Rénovation du pont de fer - Fonds de concours	15 215,00
2111	ATEV parcelle ZAC des Carmes à SAM	61 448,80
2111	Saint-Amand Ambulance - parcelle ZAC des Carmes à SAM	16 800,00
10222	FC-TVA - 4ème trimestre 2019	36 005,20
	Total des RAR 2019	**231 688,00**

AP/CP ouverts

article ou n° d'opération		Montant 2020	Montant 2021
17210	AP/CP - ORVAL-Route de Lignières -voirie + éclairage public (solde du fonds de concours et de la subvention)	242 000,00	0,00
	AP/CP SAM quai Lutin - éclairage public - canal à vélo (+ 18500 € en section de fonctionnement)	58 830,00	0,00
19725	AP/CP - SAM rue Guillon (21 500 € en section de fonctionnement en 2021)	225 838,73	135 010,08
001976	AP/CP - CDC - Maison de santé plurisdisciplinaire	60 000,00	240 000,00
019713	AP/CP Création d'un espace de formation	600 000,00	680 895,00
0526	CHARENTON - rue de la Chapelle - travaux de voirie - fonds de concours	7 720,00	30 880,00
19741	SAM Le Breuil - Rénovation du pont de fer (travaux) - fonds de concours		151 000,00
	Total AP/CP ouverts	**1 194 388,73**	**1 237 785,08**

Recettes hors RAR à prévoir au BP 2020

article ou n° d'opération		Montant	Montant 2021
1641	Régularisation 2014 - capital restant dû - emprunt Montdor transféré par la Ville de SAM	140 000,00	
458110	SAM ÉGLISE St Roch et extérieur du couvent des Capucins - opération pour compte de tiers (montant HT)	29 700,00	
13141	Régularisation SAM rue Jean Valette - fonds de concours	45 629,00	
13141	ORCENAIS "les Rois" - extension de la Fibre - fonds de concours	2 800,00	
13141	DREVANT chemin des Linaires - enfouissement de la fibre - fonds de concours	5 000,00	
	FARGES-ALLICHAMPS pose de 4 prises guirlandes - fonds de concours	265,00	
	BESSAIS-LE-FROMENTAL - sécurisation de la double écluse - éclairage public - fonds de concours	880,00	
019711	Éclairage public - passage en LED - fonds de concours	30 000,00	30 000,00
13141	COLOMBIERS route des Mouillons - extension du réseau Fibre - fonds de concours	3 550,00	
0865	DREVANT ZAE rue Gérard Morel - travaux de vorie - fonds de concours	10 000,00	
1696	NOZIERES rénovation éclairage public - fonds de concours - titre émis en avril 2020	19 800,00	
	Total	**287 624,00**	

117 924,00

Total des recettes d'opérations d'équipement 2020 y compris RAR 2019 1 713 700,73